



**Centre d'Enseignement  
des Soins d'Urgence**

Numéro Organisme Formateur  
73 81 P0019 81  
Habilitation Préfectorale  
02 005  
[cesu81@ch-albi.fr](mailto:cesu81@ch-albi.fr)  
05 63 47 44 49

**PROGRAMME : Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence  
niveau 2 – Recyclage**

**Objectifs :**

- Maintenir et actualiser des connaissances et les compétences acquises lors de la formation initiale en gestes et soins d'urgence de niveau 2 ;
- Actualiser des connaissances en lien avec l'actualité scientifique en médecine d'urgence des urgences collectives et des Situations Sanitaires Exceptionnelles.

**Objectif opérationnel :**

- A l'issue de la formation, vous aurez réactualisé vos connaissances et vous serez en capacité d'effectuer les gestes et soins d'urgence vitale avec les dernières recommandations en attendant l'arrivée de l'équipe médicale d'urgence.

**Public et prérequis :**

- Professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé ;
- Personnes titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique mentionné à l'article R. 451-95 du code de l'action sociale et des familles.

**Ces professionnels doivent avoir effectué la formation AFGSU 2 initiale ou recyclage 4 ans maximum avant la journée de recyclage.**

**Modalités d'inscription :**

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le CESU 81 du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur et accompagné des pièces justificatives nécessaires (diplômes de santé).

Nos documents (bulletin d'inscription, calendrier des formations) sont téléchargeables au format PDF à la rubrique « Cesu » de notre site web : <https://www.ch-albi.fr>.

En l'absence de ces documents, la demande sera irrecevable.

Durée de validité du diplôme : 4 ans, nécessitant 1 recyclage de 7 heures.

**Lieu de la formation :**

Centre de formation CESU81 – 14 Lices Georges POMPIDOU - 81000 Albi

Possibilité de se garer au parking du Bondidou (Gratuit) ou au parking du VIGAN (payant)

## **Calendrier :**

Se référer au calendrier sur le site internet <https://www.ch-albi.fr> rubrique « Cesu » ou sur demande.

## **Délais d'accès et composition des groupes :**

Ouverture du groupe à partir de 6 apprenants.  
12 apprenants maximum par session.

## **Tarifs :**

- Formation inter : 170 euros personnel non médical / 230€ personnel médical ;
- Formation de groupe ou de formateur, nous consulter.

**Durée :** 7 heures

## **Moyens pédagogiques :**

- Séance de formation en salle ;
- Paperboard ;
- Powerpoint ;
- Exposés théoriques ;
- Mises en situation avec jeux de rôle.

## **Modalités pédagogiques :**

- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques ;
- Mises en situations pratiques ;
- Echanges ;
- Supports audiovisuels.

## **Déroulement de la journée :**

### **8H30-12h**

- Accueil, présentation du programme
- Actualisation en lien avec l'actualité scientifique en MU, l'actualité sanitaire, des urgences collectives et des situations sanitaires exceptionnelles
  - \* Mesures d'hygiène et moyens de protection par rapport au risque COVID
  - \* Plan blanc
  - \* Prise en charge d'un inconscient qui respire en période COVID
  - \* Prise en charge de l'arrêt cardiaque de l'adulte et de l'enfant en période COVID

**12h: repas**

**13H30-17H**

- Actualisation GSU
  - OVA en période COVID
  - Hémorragies
  - Malaises
  - Echanges et questions diverses

**17h : Fin**

**Modalités d'évaluation :**

La **validation de la formation** est faite par les formateurs, sur la présence à l'enseignement et sur la participation, de façon adaptée aux mises en situation.

**Formateurs :**

Deux professionnels de santé tels que définis à la quatrième partie du code de la santé publique, titulaires de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 et répondant aux critères d'expérience professionnelle définis par l'arrêté du 24 avril 2012 relatif au fonctionnement des centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU).

**Quelques chiffres :**

17 sessions organisées en 2023 / 592 personnes formées en 2023.

100% de taux de recommandation en 2023

Taux de réussite (Mise à jour en cours)

**Renseignements et inscriptions :**

CH Albi Secrétariat CESU 81 – [secretariat.cesu81@ch-albi.fr](mailto:secretariat.cesu81@ch-albi.fr) 05.63.47.42.45



En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : Contactez-nous 05.63.47.43.11